

Les principales missions que constituent le suivi quotidien sont :

- Accompagner dans les **actes de la vie quotidienne** : repas, toilette, déplacements, mise en place d'aides techniques et humaines à domicile, etc.,
- Accompagner dans les **activités** de socialisation, de loisirs, de sports, et dans toute activité envisageable à l'extérieur du domicile, etc.,
- Accompagner dans les **actes administratifs** (recherche de logement, gestion de budget et notamment en cas de surendettement) et aider à l'insertion professionnelle,
- Elaborer, réaliser et coordonner le **suivi de santé et des soins à domicile** (*domaine plus spécifique au SAMSAH*)  
,
- Soutenir au quotidien les **proches** dits « aidants familiaux ou naturels » et les former.

La **recherche de partenaires** de droit commun susceptibles d'intervenir au domicile est un autre volet important de l'accompagnement (aides ménagères, télé-assistance, petits travaux, médecins traitants, diététiciennes nutritionnistes, centres de loisirs, employeurs, club de loisirs, associations de village etc.).